



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets APDOM n°4 lancé en 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Lutte contre les discriminations Numéro du projet : APDOM4_23
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : « A QUOI JOUES-TU ? » - LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES SEXISTES A DESTINATION DES ÉDUCATEURS.TRICES D'OUTRE MER
Objectifs initiaux : Proposition d'une démarche pédagogique innovante et des outils associés, adaptée aux publics jeunes, dédiée à l'Outre-mer, réalisée par 5 associations des Ceméa en outre mer.
Public(s) cible(s) : Des Jeunes et des adultes, dont des professionnels de l'éducation (cf. annexe 1) 7460 personnes dont 4241 jeunes
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Le dispositif a fait en sorte d'expérimenter plusieurs démarches pédagogiques en formation ou auprès d'un public plus large, dans plusieurs situations éducatives ; puis de capitaliser les outils et démarches pertinentes pour l'action dans ces différentes situations ; enfin de les mettre à disposition d'une communauté plus large d'éducateur.rice.s, d'animateur.rices, de professionnel.le.s de l'éducation sur une plateforme de ressources après une phase de test à plus grande échelle.
Territoire(s) d'expérimentation : Dimension nationale, inter-régionale, locale et politique de la ville dans 3 <u>Zones géographiques concernées</u> : Océan Indien Zone Antilles – Guyane et Zone Pacifique, comprenant 5 associations de 5 territoires d'actions, Ile de la Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Calédonie (cette dernière n'ayant pas terminée l'expérimentation).
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Cet appel à projet nous a porté deux types de plus-value : <ul style="list-style-type: none">- Mettre au travail cette question sensible de lutte contre les stéréotypes sociaux est ambitieuse à l'échelle d'un mouvement d'éducation présent en Outre-mer : si sur les valeurs que nous défendons, nous sommes tous en cohérence, la manière de travailler pédagogiquement à cette prise en compte doit prendre en compte les spécificités à la fois associatives et culturelles de chacun : le repérage de cette hétérogénéité (des contextes, de l'histoire locale, des aspects religieux ou ethniques) est une plus-value. C'est donc une première étape !- La pertinence de porter un éclairage particulier sur ces questions de renforcer l'égalité la prise en compte du genre et de la mixité, est une plus-value sur chaque territoire, tant celle-ci est invisible dans l'espace public et dans les accueils d'enfants, de jeunes, dans leur parcours de scolarité. C'est en travaillant ces questions que nous progressons collectivement. C'est aussi remarquable pour notre réseau d'association de travailler un dossier à 5 associations des Ceméa d'Outre-mer, sur une thématique commune.

<p>Partenaires techniques opérationnels : <i>(1) Partenaires initialement visés dans la convention :</i> GUADELOUPE : Association FORCES Fédération féminine d'Organisation et de Revalorisation Culturelle, Economique et Sociale ; PJJ. MAYOTTE : ACFAV (Association pour la Condition Féminine et l'Aide aux Victimes) et association locales - en cours de partenariat ; Mairie de Pamandzi ; PJJ. NOUVELLE CALEDONIE : Conseil des Femmes de la Province Nord (accord à formaliser) ; Comité d'organisation du Festival du Film d'Éducation (plusieurs partenaires associatifs impliqués : Union des Groupements de Parents d'élèves ; Association des Travailleurs Sociaux Calédoniens ; Association ADAMIC (mécénat culturel) ; PJEJ en cours de négociation) ; Collège Raymond Vauthier ; Lycée de Pouembout. ILE DE LA REUNION : Ville de La Possession ; PJJ ; ESPE de La Réunion ; CUCS de la ville de La Possession et association « Sourires Métissés ». MARTINIQUE : PJJ. POUR TOUS : DELEGATION AUX DROITS DES FEMMES – Représentants Locaux / DDCS PP - DRJSCS / RECTORAT</p> <p><i>(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation :</i> GUADELOUPE : Association FORCES Fédération féminine d'Organisation et de Revalorisation Culturelle, Economique et Sociale ; PJJ. MAYOTTE : ACFAV (Association pour la Condition Féminine et l'Aide aux Victimes) et association locales - en cours de partenariat ; Mairie de Pamandzi ; PJJ. NOUVELLE CALEDONIE : Conseil des Femmes de la Province Nord (accord à formaliser) ; Comité d'organisation du Festival du Film d'Éducation (plusieurs partenaires associatifs impliqués : Union des Groupements de Parents d'élèves ; Association des Travailleurs Sociaux Calédoniens ; Association ADAMIC (mécénat culturel) ; PJEJ en cours de négociation) ; Collège Raymond Vauthier ; Lycée de Pouembout. ILE DE LA REUNION : Ville de La Possession ; ESPE de La Réunion ; CUCS de la ville de La Possession et association « Sourires Métissés ». MARTINIQUE : PJJ. POUR TOUS : DELEGATION AUX DROITS DES FEMMES – Représentants Locaux / DDCS PP - DRJSCS / RECTORAT et Collectivités locales</p>
<p>Partenaires financiers (avec montants): Ministère des Outre-mer (CPO), Association nationale des Ceméa</p>
<p>Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale et effective : 24 mois ((2) et un peu plus, nous finalisons la valorisation sur la plateforme de ressource numérique avec un peu de retard en ce début d'année 2017)</p>
<p>LE PORTEUR DU PROJET</p>
<p>Nom de la structure : CEMEA MAYOTTE au nom des Associations CEMEA d'OUTRE MER (MAYOTTE, REUNION, MARTINIQUE, GUADELOUPE, NOUVELLE CALEDONIE) Type de structure : Associations moi 1901, mouvement d'Education nouvelle</p>
<p>L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME</p>
<p>Nom de la structure : QUADRANT CONSEIL Type de structure : Cabinet privé</p>



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction	6
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation.....	6
II. Déroulement de l'expérimentation	8
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	12
Conclusion	14
Annexe 1 – Public visé par l'expérimentation	15
Annexe 2 – Calendrier des actions.....	16
Annexe 3 – Liste des outils	17
Annexe 4 - Exécution financière (joint en document annexe).....	18

Introduction

Nous avons initié ce projet en 2014, à l'initiative du FEJ et de l'Association territoriale des Ceméa de l'île de La Réunion qui souhaitait travailler collectivement avec d'autres associations territoriales d'Outre-mer sur la question de la lutte contre les discriminations sexistes.

A partir d'une démarche luttant contre les stéréotypes sexués dès le plus jeune âge, initiée par la Fédération internationale des Ceméa en 2003, concrétisée en 2006, s'intitulant « **A quoi joues-tu ?** » vers des publics jeunes enfants, il apparaissait deux constats : la démarche devait être complétée d'outillage plus spécifique correspondant aux publics plus âgés (d'âge élémentaire, collège, lycée) ; le contexte et le public ultra marins étaient peu représentés et ne se reconnaissaient peu dans les démarches proposées.

C'est dans ce contexte que les Associations des Ceméa de Martinique, Guadeloupe, Mayotte et Nouvelle-Calédonie ont décidé de travailler avec les Ceméa de La Réunion à cette deuxième étape d'un projet réunissant des démarches et des outils éducatifs pour sensibiliser les publics ultra-marins à ces questions : celle-ci a été concrétisée dans la réponse au FEJ.

Par ailleurs, la dimension de travail des zones régionales Antilles-Guyane, Océan-Indien, Pacifique pouvait se trouver renforcée dans les projets régionaux de chacun des territoires concernés, dans une dimension de formation active de nos militant.e.s et formateur.rice.s sur cette question signifiante dans notre projet : elle s'inscrivait ainsi dans le groupe pédagogique national sur les questions d'Égalité, de mixité et de genre.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

En tant que mouvement d'Éducation Nouvelle, complémentaire de l'École publique (inscrit dans le CAPE), nous souhaitons agir sur la lutte contre les stéréotypes en milieu scolaire, périscolaire, universitaire et professionnel, dans le champ qui nous concerne l'Éducation formelle et non formelle, en continuité de ce que nous avons déjà réalisé, la démarche « A quoi Joues-tu ? » et dans l'optique d'adapter celle-ci aux Associations territoriales d'Outre-mer. C'est dans ce cadre que nous proposons une expérimentation d'une démarche pédagogique innovante et des outils associés, adaptée aux publics jeunes des territoires d'outre-mer.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Nombre de bénéficiaires directs touchés depuis le début de l'expérimentation : 7 460

MAYOTTE : 1 961 dont 603 jeunes

GUADELOUPE : 851 dont 361 jeunes

ILE DE LA REUNION : 4 300 dont 3 139 jeunes

MARTINIQUE : 348 dont 138 jeunes

NOUVELLE CALEDONIE : Non communiqué, a abandonné l'expérimentation au premier semestre

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Décrire synthétiquement le public visé puis insérer ici le tableau figurant en annexe 1

Soit en pourcentage :

Seuls les publics jeunes ont fait l'objet d'un référencement Femmes / hommes : nous avons ainsi touché 2138 filles et 2103 garçons soit 50%. Ce chiffre est stable en fonction des 4 territoires référencés.

Concernant les autres critères, ce programme a touché directement 38% de collégiens et 36% de lycéens, ce qui correspond à notre cible principale.

2.2. Analyse qualitative

4 catégories composent le public de l'expérimentation :

- Les enfants (120) – bénéficiaires directs d'animations / sensibilisations (en classe, ACM, classes de découvertes, ...).
- Les jeunes (4001) – bénéficiaires directs d'animations / sensibilisation / formations (collèges, PAEJ, services civiques, BAFA, débats publics ...), accompagnement à la scolarité.
- Les parents (1007) – bénéficiaires directs d'animations / sensibilisation / formations (séances d'animation parentalité, débats publics, films, ...).
- Les animateurs volontaires ou professionnels (894), les jeunes volontaires en service civique, les autres acteurs jeunesse avec des sensibilisations notamment les acteurs de la politique de la ville, de la PJJ, ou de la jeunesse (842) / formations / des participations à la construction des outils, démarches et productions.
- Les professionnels de l'éducation nationale (271) – enseignants, conseillers d'orientation ou CPE.

2. Bénéficiaires indirects

Le public indirect est composé des utilisateurs et praticiens des démarches et outils créés, des formations à venir (acteurs jeunesse et parents) et du public qu'ils toucheront. Nous ne pouvons pas exactement les comptabiliser : les chiffres de consultations de la page internet du site dédié pourront à terme donner une indication.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

L'expérimentation s'est déroulée en plusieurs phases de réalisation ponctuées par des actions locales dans chaque territoire. Seule l'association de Nouvelle-Calédonie n'a pas donné suite pour des raisons indépendantes au FEJ.

Chaque territoire s'est appuyé sur des démarches de sensibilisation notamment au travers de l'action festival du film de l'éducation, les formations déjà en cours (BAFA, BAFD, Animation professionnelle, Travail social, formation ESPE, PAF de l'éducation nationale...) et sur les partenaires.

Le groupe national Mixité parité genre a accompagné la démarche pédagogique d'expérimentation avec 2 séminaires chaque année pour capitaliser l'ensemble du format pédagogique. Celui-ci a ainsi pu être testé et réactualisé dans le dernier séminaire de décembre 2016.

Plus particulièrement, la démarche sur chaque territoire a mis en œuvre les actions suivantes :

MAYOTTE

L'action s'est poursuivie dans les stages BAFA, la formation professionnelle d'animateur avec des outils réalisés en 2015, conformément aux intentions de départ :

- Deux films conçus et réalisés par des jeunes ; un langage image réalisé à Mayotte ; des jeux de présentation ; une animation sur les représentations ; la vie quotidienne dans les stages en internat...
- Et l'utilisation des outils déjà réalisés auparavant : Une exposition sur les violences faites aux femmes ; films parentalité qui traitent de la question du genre en éducation dans la famille ; des films réalisés ailleurs ; des albums jeunesse pour s'adresser aux enfants ; ... et un travail sur l'adaptation d'outils comme des questionnaires, des jeux questions/réponses (Quizz) ; des sketches.

En janvier puis en mars de la première année, nous avons réalisé deux journées de formation interne à notre réseau de militants, formateurs, permanents (dont une des deux journées spécifiquement consacrées à cette action).

Nous avons organisé une soirée avec le film « Où je mets ma pudeur » avec un public d'éducateur.rice.s, d'enseignant.e.s, d'animateur.rice.s, suivie d'un débat sur la représentation des jeunes femmes dans l'espace public et les espaces éducatifs.

La deuxième année a concerné un public plus restreint lié aux formations, conceptions d'outils.

Il n'y a pas de retard ou de modifications sensibles sur ce qui était programmé.

GUADELOUPE

Suite au séminaire des acteurs des associations territoriales des CEMEA participant à l'expérimentation, a été arrêté le principe de l'organisation de temps repérés pour traiter la question des violences faites aux femmes et du sexisme, y compris en milieu scolaire. Pour se faire, le film « Patience, patience, t'iras au paradis » a été projeté lors d'une séance adressée aux familles lors des RFFE 2016. Les échanges se sont orientés vers la question de la transversalité de la question de la place de la femme au sein de la famille et de la société, au-delà des particularités confessionnelles, au-delà des spécificités culturelles ; au travers de leur émancipation, les formes d'émancipation d'aujourd'hui, passant notamment par l'éducation populaire.

Un second temps fort a concerné, avec le soutien de la DTPJJ, la présentation de l'exposition « EXPO 13-18 Questions de justice » qui s'est poursuivi d'un échange animé par une éducatrice de la DTPJJ et la cheffe de projets des CEMEA sur la manifestation du sexisme chez les adolescents, en milieu scolaire et des pistes de résolution de ces questions entre pairs.

Au cours des RFFE, des œuvres cinématographiques locales ont été valorisées sous la forme de « Carte blanche ». Ainsi, il a été rendu possible de projeter lors de la séance de clôture du festival décentralisé de Guadeloupe, trois court-métrages produits par l'AT de Mayotte.

Sur cette action d'envergure, ce sont près de 206 personnes qui ont été sensibilisées aux questions de lutte contre les violences faites aux femmes et de sexisme soit 51 collégiens lors de l'expo 13-18 ; 55 personnes lors de la projection de « Patience, patience t'iras au paradis » et 124 personnes présentes lors de la soirée de clôture des RFFE 2016, en présence du Recteur d'académie. Plus globalement, les RFFE 2016, en traitant de la thématique « Société(s) : identité, communauté, humanité » ont été une opportunité de sensibiliser au travers de tous les films de différentes manifestations et perceptions du sexisme au sein des fratries et des familles au travers des générations, au sein des pratiques confessionnelles, au travers de la prise en charge éducative dans la différenciation supposée entre les sexes dans le cadre des phénomènes de délinquance juvénile. Tout ceci sous le haut parrainage de la déléguée aux droits de femmes de Guadeloupe qui est intervenue à l'ouverture le 8 mars 2016.

Les formations civiques et citoyennes sont le second vecteur de sensibilisation. Ces formations s'adressent à des volontaires en mission de service civique dans des structures agréées pour des actions diverses allant de la préservation de l'environnement à l'éducation pour tous, les loisirs intergénérationnels, etc. 55 jeunes de 17 à 24 ans, en mars, mai et juillet 2016, ont été sensibilisés aux questions visés dans le cadre de cette action de formation.

Les outils de déploiement ont été les suivants : ateliers, débats, mises en scène de situations sexistes, projections de films.

ILE DE LA REUNION :

Les principales actions étaient les rencontres avec des professionnels autour de cette thématique et la mise à jour de la mallette « A quoi joues-tu ? ».

Pour le moment, nous avons sensibilisé des professionnels intervenant auprès de jeunes lors des Echos du festival du film et lors des formations. Nous avons travaillé sur un langage image, des jeux sur les représentations, un quizz et des petites scénettes, testant ainsi de nouveaux outils.

MARTINIQUE :

Les Ceméa Martinique ont expérimenté trois outils :

- Module de formation construit à partir de films, en particulier des films issus du festival du film de l'éducation ;
- La mallette « A quoi joues-tu ? » ;
- Mise en place d'atelier de « Théâtre forum » avec les parents et enfants participants à nos activités.

Pour l'ensemble des territoires, la dynamique d'expérimentation s'est située par étape, parfois dans un ordre chronologique distinct en fonction des territoires :

Le Festival du film de l'éducation a sollicité les publics sur la diffusion des films sélectionnés par les groupes locaux et l'organisation de débat, permettant de recueillir les réactions, attentes, intérêts et désintérêts sur ce questions de lutte contre les discriminations sexistes.

Les démarches de formation, de sensibilisation auprès des publics collégiens et lycéens dans les différentes situations locales ont produit des adaptations aux démarches et contenus proposés. Les animateurs, volontaires des formations (BAFA, JADE, citoyenneté...) ont par ailleurs été formés sur les outils et démarches ce qui permet à termes un déploiement de l'expérimentation auprès des publics. La question de la prise en compte de ces questions dans des dimensions culturelles liées à la situation des publics en outre-mer a trouvé ainsi une réponse adaptée.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
DRJSCS	Service de l'état	Soutien aux associations territoriales par la communication et la présence.
Education nationale	Service académique	Soutien à l'information des publics concernés.
Collectivités locales	Collectivités	Soutien à l'information des publics concernés. Soutien logistique aux actions déployées.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	32%
Cofinancements extérieurs à la structure	16%
Autofinancement	52%

C. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage du projet s'est réuni cinq fois (en mai et en octobre de chaque année, ainsi qu'en août 2015 – ce copil concernait plus largement l'ensemble des personnes engagées).

Son objet s'est centré sur les principes suivants : suivi de l'expérimentation dans ces différentes phases de réalisation, analyse des écarts, suivi des échéances posées par le FEJ (Compte rendu de réalisation), point de situation suite à la rencontre avec le cabinet d'évaluation, suivi financier.

Le Comité de pilotage a par ailleurs engagé les décisions concernant la venue des personnes sur les séminaires communs des mois de décembre 2015 et 2016, et a validé les documents finaux.

Globalement la présence des 4 directeurs (sur les 5 au démarrage) a été assidue ; en dehors de ces temps formels de réunion, il y a eu des échanges par mail sur la liste de diffusion dédiée, qui concernait plus largement l'ensemble des parties prenantes.

L'association nationale a assuré un rôle de coordination, d'accompagnement et d'animation de l'ensemble de l'expérimentation au côté de l'association territoriale de Mayotte désignée comme pilote auprès du FEJ.

D. Difficultés rencontrées

L'absence de la nouvelle Calédonie dès le démarrage de l'expérimentation (premier semestre) sans réel dialogue de leur part a un peu perturbé la dynamique collective.

La principale difficulté rencontrée a été de maintenir en effet ce programme avec l'ensemble des sites en considérant la réduction de voilure opérée par l'arbitrage du FEJ : notre ambition collective n'étant pas financée à la hauteur espérée il nous a fallu tenir compte de cet aspect.

C'est aussi ce contexte qui nous a fait décider du changement de pilotage, sur la préconisation du FEJ dans son premier arbitrage (qui souhaitait une prévalence d'un travail avec Mayotte et la Nouvelle Calédonie sur ces questions) : le travail de coordination, de pilotage a pour autant été réalisé par l'association nationale dans les faits : ceci est dû à la difficulté d'interpellation d'une association vers les autres, la distance et les décalages horaires, la légitimité... dans un contexte de mobilisation locale très engagée sur les problématiques du territoire et pas assez de temps dédié (financé) pour réaliser ce travail. Dans une future réponse, nous prendrions en compte ce paramètre pour ne pas mettre en difficulté l'une de nos associations. Par ailleurs, la dimension temporelle de l'expérimentation a été de notre côté, mal calibrée : de fait, l'organisation du séminaire de capitalisation en novembre/décembre 2016 rendait impossible le travail de finalisation et de mise en ligne des outils et démarches dans le délai de fin décembre 2016.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

La modélisation du dispositif expérimenté est selon nous pertinente : nous avons pensé la démarche en tenant compte des actions déjà réalisées sur les territoires, en prenant la dimension transversale de la question et en la testant là où les actions avaient lieu dans des temporalités distinctes et avec un phasage différencié : ainsi la Guadeloupe qui programme son FFE en mars, Mayotte qui le réalise tout au long de l'année, ou Martinique a une autre période. Cette plus value a été réelle pour tout au long de l'année capitaliser les différents outils, films, démarches testés.

L'impact de la dimension culturelle de cette question sur les droits universels des femmes, l'éducation respectueuse de questions de mixité, parité, genre, la dimension de prévention et de lutte contre les stéréotypes sexistes, est une dimension travaillée globalement mais qui nécessite des adaptations aux réalités du contexte social, politique, religieux. La modélisation doit donc être adaptative ! C'était une de nos hypothèses de départ, celle-ci a pris forme dans la réalité : elle impose donc de se former à ces questions en respect d'un principe fort, l'égalité des droits, et en respect d'une condition féminine qui à Mayotte, à la Réunion, en Guadeloupe et en Martinique ne se vaut pas. Autrement dit, la couleur de l'intervention se pense en amont de la démarche pour considérer la question avec les publics : c'est en ce sens que l'outillage proposé doit être conscientisé à l'aune de cette question et des réalités locales distinctes et que la première étape réside bien dans la formation et la transmission des éducateur.trices, dans un rapport de conviction pour autant que faire se peut, vouloir transformer quelque chose.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

La particularité de ce projet et son bénéfique, c'est la visée de publics différenciés : un premier cercle, formateurs.trices et militant.e.s actifs, dans une phase de sensibilisation, de formation et une phase de mise en pratique d'outils.

Après un deuxième cercle, plutôt des éducateur.rice.s, animateur.rice.s., stagiaires en formation professionnelle.

Le cercle, enfin, du tout public, les jeunes soit en direct par des actions, soit en indirect dans des forums, débats de film, échanges, associant leurs parents, éducateur.rice.s, animateur.rice.s.

Cette conditionnalité assure selon nous, selon les usages éducatifs, la transférabilité de la démarche et des outils, en complément du premier outil « A quoi joues-tu développé » en 2006.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Les actions d'éducation par les médias, notamment soit par des films réalisés, soit des films du FFE sélectionnés « Patience, patience, t'iras au paradis », « C'est gratuit pour les filles », « Ladie's Turn »... soit grand public « La domination masculine » ; des publicités, supports choisis et sélectionnés pour leur effet de conscientisation des questions sexistes, démontrent leur pertinence. Des films que les Ceméa de Mayotte ont réalisé et créé, permettent une meilleure prise en compte de la dimension transculturelle outre-mer : « La parité dans le couple », « Les grossesses précoces ». Education différenciée filles garçons ».

La sensibilisation et la formation sont, dans ce cadre, complémentaires à l'action éducative.

Avec en priorité la sensibilisation directe des parties prenantes et la formation des acteur.rice.s en charge des publics, la dimension des tiers lieux, permettant d'apprendre ces questionnements en dehors d'un cadre formel est efficiente.

Par ailleurs, l'animation à la sensibilisation avec des groupes de jeunes d'adultes, parents, professionnel.le.s sur ces questions est essentielle car la question n'est pas simple à appréhender d'emblée.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Le groupe de copilotage national au vu des contraintes de temps et de déplacement, n'a pas démontré toute son efficacité. La coordination par Mayotte n'était pas vécue par eux-mêmes comme légitime et l'association nationale a donc suppléé à cet espace d'animation et de coordination : le temps dédié et les forces sont en effet de fait celles de la tête de réseau ; le partenariat avec des Associations et entre Associations a montré des limites et sa force : le collectif d'acteur.rice.s réunis a su produire en autonomie un travail cohérent une fois testé des actions au local et suscité des réflexions constructives.

Le Groupe Parité mixité genre associé à l'expérimentation a été un réel espace ressources, de dialogue et de formation pour les militants de l'ensemble de réseau concernés.

Les partenariats locaux ont été peu activés du fait d'une baisse dans la voilure de départ et d'un déficit de communication globale sur le projet : nous avons en effet dû faire des choix collectifs qui ont impacté cette stratégie.

De façon préexistante au dispositif, la délégation aux Droits des femmes, les DD ou DRJSCS, dans le cadre du REAP ainsi que les relais académiques de l'Education ont permis une légitimité et un renforcement des logiques d'acteurs.trices. L'Exposition Violence faites aux femmes, ainsi que les Sketch préparés avec les jeunes, réalisés à Mayotte avant le dispositif, a servi de levier pour exemple de l'action d'expérimentation : expérience préalable mise au service des autres sites.

Enfin, la relation avec le Défenseur des droits, et notamment sur la question de l'égalité et des JADE présents, a démultiplié le processus sur les territoires concernés.

4. Impacts sur la structure

Même si c'est déjà une préoccupation préexistante dans nos contenus et dans notre projet associatif, partie intégrante du projet national et du projet régional, le fait d'y travailler avec d'autres acteurs (institutions, associations) des ceméa, renforce la dimension de préoccupation transversale des activités de nos associations : dans tous les lieux est interrogé d'abord pour nous-mêmes, la question des pratiques internes, du quotidien. Cette préoccupation interne a alors un réel impact direct sur la structure.

Dans les contenus mêmes des stages BAFA/D, des formations professionnelles, des actions JADE, cette question de la lutte contre les stéréotypes, l'égalité est plus présente d'une manière plus formelle et influe sur la dimension pédagogique et politique de la prise en charge des publics.

La dimension de l'outre mer permet de prendre en compte dans nos démarches, ressources, outils, l'entrée spécifique (culturelle) : elle démontre qu'il faut s'y intéresser plus encore pour ne pas perpétuer des stéréotypes de domination (blanche notamment) ; elle éclaire une préoccupation territoriale, différente de celle en hexagone et tente d'opérer une reconnaissance réelle des citoyens sur tous les territoires ; par ailleurs, cette approche prend en considération d'autres réalités sociohistoriques, d'autres cultures

traditionnelles et religieuses, quel que soit le stade de développement de ces territoires en rapport à la mondialisation des territoires, liés à la médiatisation, la marchandisation. C'est plus clair : on a tous cette façon de voir très républicaine (centralisatrice, tous dans le même niveau de préoccupation), et de priorités (fonctionnaires par exemple quand ils arrivent, ils disent c'est pas normal que...), alors mêmes que les questions éducatives nécessitent une prise en compte de chacun, chacune dans son contexte particulier : cette démarche est complexe mais elle est au combien nécessaire. Elle éclaire donc un peu plus le travail à faire en hexagone.

Conclusion

La question du réseau est ici renforcée par cette démarche. Les associations mobilisés, inscrites dans la préoccupation internationale de la Fédération Internationale des Ceméa, souhaitent poursuivre ce travail dans des zones plus élargies : le travail reste à poursuivre, Cette thématique par le champ d'action de l'éducation mérite de ne pas reposer sur des acquis : les associations notent une plus value sur l'outillage, mais l'expérience, elle n'est jamais acquise définitivement, la mobilisation reste donc permanente. Cette expérimentation pose une nouvelle fois la question de la veille sociologique, démographique, culturelle sur ces enjeux de la lutte contre les stéréotypes sexués. La montée de conservatisme aussi dans nos champs d'intervention, la marchandisation de l'éducation posent des enjeux qui nécessitent du temps pour comprendre, engrenger des informations. Rien n'est gagné d'avance !

Notre dispositif FEJ n'a pas suivi la proposition du projet initial plus ambitieuse. Si nous avons quand même maintenu ce projet, avec des moyens moins importants (avec de l'autofinancement), nous n'avons pas maintenu les moyens pour renforcer la mise en œuvre collective, c'est un pari fragile mais gagnant pour que les démarches et les outils profitent à d'autres militant.e.s éducatifs demain, dans une perspective d'essaimage et de continuité d'évolution des ressources. Un travail de présentation est en ce sens prévu aux rencontres de l'éducation nouvelle, en août 2017 auprès des militant.e.s du réseau.

Annexe 1 – Public visé par l'expérimentation

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APDOM 23	Nom de la structure porteuse de projet	CEMEA		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	3681	560		4241	
Adultes	2468	751		3219	
Nombre total de bénéficiaires	6149	1311		7460	

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Age	
Moins de 6 ans	0
6-10 ans	120
10-16 ans	1490
16-18 ans	1756
18-25 ans	755
Autres : (préciser)	120
Autres : (préciser)	0
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	0
Elèves en élémentaire	146
Collégiens	1622
Lycéens en LEGT	1560
Lycéens en lycée professionnel	75
Jeunes apprentis en CFA	123
Étudiants du supérieur	170
Demandeurs d'emploi	189
Actifs occupés	331
Autres : (préciser)	25
Autres : (préciser)	0
Niveau de formation	
Infra V	1832
Niveau V	1631
Niveau IV	711
Niveau III	67
Niveau II	0
Niveau I	0
Sexe	
Filles	2138
Garçons	2103
2. Adultes	
Qualité	
Parents	1007
Enseignants	212
Conseillers d'orientation-psychologues	5
Conseillers principaux d'éducation	54
Conseillers d'insertion professionnelle	0
Animateurs	894
Éducateurs spécialisés	88
Autres : (préciser)	900
Autres : (préciser)	59

Réalisation

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Inter-régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la	Oui, une partie de mon territoire

Remarques
<p>Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.</p>



Annexe 2 – Calendrier des actions

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
	APDOM4_23							
1. Préparation du projet	<i>Juillet 2014 à Juin 2015</i>							
Action n°1	Elaboration de la réponse au FEJ		6	0,106280193	chargés de mission outre-mer et Association nationale			
Action n°2	Préparation et réflexions sur les actions		5	0,154589372	chargés de mission OM			
Action n°3	Préparation et réflexions sur les publics		7	0,096618357	chargés de mission outre-mer et Association nationale			
Action n°4	Test d'action		10	0,111111111	formateurs et chargés de mission / Association locale			
Action n°5	Séminaire commun de capitalisation		8	0,048309179	chargés de mission OM et Association nationale			
Action n°6	Installation du Copil FEJ Outre mer national - régional		8	0,072463768	directeurs OM et Association nationale			
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
2. Mise en œuvre du projet	<i>Juillet 2015 à Juillet 2016</i>							
Action n°1	Mise en œuvre des actions avec les publics		4	0,086956522	chargés de mission			documentation
Action n°2	Résonnance du FFE		8	0,077294686	chargés de mission et directeurs		projection, courses SVE, etc..	Location Sono
Action n°3	Echos du FFE		8	0,077294686	chargés de mission et directeurs			Buffet, Brochures
Action n°4	Formations		8	0,236714976	chargés de mission et formateurs			
Action n°5	Copil FEJ Outre mer national - régional suivi		4	0,053140097	directeurs OM et Association nationale			
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
3. Achèvement du projet	<i>Août 2016 à Mars 2017</i>							
Action n°1	Phase de bilan, de rédaction des fiches		10	0,154589372	chargés de mission et directeurs			
Action n°2	Séminaire commun : mutualisation et finalisation		10	0,072463768	chargés de mission OM et Association nationale			
Action n°3	Elaboration du site internet		3	0,048309179	webmaster/ Responsables nationaux			
Action n°4	Copil FEJ Outre mer national - régional : Bilan		6	0,038647343	directeurs OM et Association nationale			
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								

Annexe 3 – Liste des outils

<u>Restitution finale du porteur de projet</u> <u>Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation</u>				
Numéro du projet	APDOM4_23			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Site internet dédié à l'outil (www.cemea.asso.fr/A-quoi-joues-tu_FEJ-Outre-mer)	Outil de communication	Format numérique	oui
2	15 Fiches actions réalisées comprenant démarches et outillages pédagogiques	Outil pédagogique	disponible en version unitaire/impression possible	
3	6 fichiers ressources adossés aux fiches actions	Outil pédagogique	disponible en version unitaire/impression possible	
4	Des films en ressources sur le site	Outil de communication	Version numérique accessible sur Vimeo (https://vimeo.com/album/4505714)	
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

Annexe 4 - Exécution financière (joint en document annexe)

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr